



Reconquerir, une surface de terrain!

Par **tontonandré**, le **10/08/2009 à 10:00**

Bonjour,

une parcelle située en demi-périmètre d'une ancienne construction dont nous sommes devenu propriétaire en 1990, notre voisin utilise cette surface qui fait la jonction entre nos deux propriétés, en a barré l'accès, j'ai trouvé cette situation antérieure à notre acquisition, cette parcelle porte un N° de cadastre, nous nous sommes rendu compte il y a deux mois qu'elle nous était attribuée, sur les planches cadastrales, notre acte notarié précise que nous y avons des droits en indivis avec une autre personne mais ce ne sont pas nos voisins (ils ne sont pas cités sur nos actes). nous souhaitons jouir de cette surface, bordée de notre côté (Est), des murs de nos bâtiments, côté voisin, (Ouest) leur cour, cette parcelle débouche sur une rue, un portail fermé et dernièrement cadenassé depuis 2 mois, nous interdit l'accès. nous avons acheté notre propriété en 1985, cette disposition existait déjà.

ces voisins risquent-ils d'être considérés comme définitivement propriétaires de cette parcelle, comment pouvons-nous obtenir la jouissance de cette surface?

merci de vos conseils, bien cordialement